

INFORMATIONS INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES MASTER 1 ET 2 INFOCOM FORMATION INITIALE EEF

Bonjour à toutes et à tous,

Afin de disposer rapidement de votre accès à l'ENT, vous devez être inscrit administrativement.

Vous trouverez en PJ la liste des pièces à fournir afin de procéder à votre inscription administrative qui se déroulera par IA WEB du 02 juillet 2026 à 14h au 22 juillet 2026 à 12h, réouverture le 20 août 2026 à 14h et au plus tard le 18 septembre 2026 à 17h pour les Master 1 et le 30/09/2026 à 17h pour les Master 2.

Vous devrez télécharger les pièces demandées lors de votre inscription dans l'espace dédié, en format PDF (1 document = 1 .pdf).

Le paiement des droits d'inscription en Master se fera uniquement via l'IA WEB (**le fait d'avoir le visa induira que vous pourrez vous inscrire par IA Web**).

Une fois votre inscription complète et validée par nos services, nous vous transmettrons par courriel votre certificat de scolarité.

Avant l'inscription administrative

Acquittez-vous en ligne de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) en vous connectant à la plateforme [MesServices.Etudiant.gouv.fr](https://mes-services.etudiant.gouv.fr)

Téléchargez votre attestation d'acquittement de la CVEC (paiement de 105 €) où figure le numéro du certificat CVEC.

ATTENTION : cette formalité est obligatoire et préalable à l'inscription. Sans le numéro de certificat, vous ne pourrez pas procéder à votre inscription.

Veillez trouver ci-dessous, les pièces nécessaires à votre inscription :

- Photo d'identité **FORMAT PHOTO (JPEG ou PNG)**
- Attestation d'acquittement ou d'exonération de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) via le lien : https://cvec.etudiant.gouv.fr/?_locale=fr comportant le numéro de CVEC
- Formulaire "Cession du droit à l'image"
- Pièce officielle d'identité avec photo en cours de validité : CNI ou passeport, et la carte de séjour
- Diplôme du baccalauréat, ainsi que le diplôme le plus élevé
- Relevé de notes du baccalauréat correspondant avec cachet de l'établissement
- Photocopie de l'attestation de réussite au dernier diplôme obtenu de l'enseignement supérieur
- Dès que vous aurez un logement en France, Attestation de responsabilité civile délivrée par l'assurance **à votre nom et prénom et pour l'année universitaire en cours**
- Les diplômes et relevés de notes doivent être traduits en français.

Vous n'êtes pas concernés par la Journée d'Appel à la Défense.

PIECES SUPPLEMENTAIRES EN FONCTION DE VOTRE SITUATION

- Notification officielle de bourse du gouvernement français pour l'année universitaire en cours.
- Toutes autres pièces en fonction de votre situation.

Un guichet d'accueil sera ouvert sur le Campus St Charles 3 place Victor Hugo 13003 Marseille, dates précises non encore connues, fin août / septembre.

Toutes questions concernant le visa, les inscriptions, Caisse primaire d'assurance maladie, visite médicale et radio pulmonaire, mutuelle étudiante, banques, assurances, logement (Iokaviz (CROUS), Studapart (<https://univ-amu.studapart.com/fr/>), culture, transport....

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site de l'université AMU, de la Direction des relations internationales, de l'EJCAM.

La date limite d'arrivée à l'EJCAM a été fixée au 07 septembre 2026.

Lien IA WEB : https://pagesinterscol.univ-amu.fr/prod/acc_iaprimo.php

CONTACT DES GESTIONNAIRES DE SCOLARITE SI BESOIN :

Masters Communication des organisations, Médias, Espaces Publics (option Informations et Médias et Transitions écologiques), prendre contact avec Mme RIVOIRE : eicam-scol-contact@univ-amu.fr ou 04 13 94 44 86.

Master Communication des organisations, Information, Médias et Numérique (option Événementiel, Communication de marques, Communication d'intérêt général, international et data et dispositifs numériques d'information), prendre contact avec Mme GORRA : eicam-scol-contact@univ-amu.fr ou 04 13 94 27 99.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Bien Cordialement.